



UNE MDL ENQUÊTE EDITIS - HACHETTE LIVRE, UN RAPPROCHEMENT QUI INQUIÈTE

Séisme dans l'édition française Quand Bolloré mène le jeu

Enquête Avec Vivendi (Editis) qui s'apprête à prendre le contrôle de Lagardère (Hachette Livre), un géant aux mains de Vincent Bolloré serait sur le point de naître. Une perspective qui inquiète les éditeurs concurrents, les libraires et les auteurs. Quatre pages pour comprendre les enjeux économiques et politiques de cet événement

Dans *L'Avenir*, de Mia Hansen-Løve (2016), Isabelle Huppert incarne Nathalie, professeure de philosophie dans un lycée parisien. Elle a rendez-vous aux Editions Cartet avec le directeur, qui lui présente ses deux nouvelles recrues chargées du marketing, Amélie et Daniel. Ces derniers veulent remanier son manuel de philosophie. Avec un tableau Excel à l'esprit, ils assènent à Nathalie : « *Les analyses qualitatives donnent toujours Cartet gagnant aux suffrages des professeurs, mais les chiffres des ventes sont très favorables à nos principaux concurrents.* »

Quand, ensuite, ils lui présentent de premières suggestions de couverture pour sa petite collection d'essais philosophiques, Nathalie s'exclame : « *C'est carrément horrible, on dirait des bonbons Haribo!* » Son manuel sera confié à quelqu'un d'autre, et la collection passée aux oubliettes. L'éditeur, en accompagnant Nathalie au métro, lui confie, un peu piteux : « *Ils font leur métier, tu imagines bien que ce n'est pas moi qui les ai engagés...* »

Cette scène illustre les angoisses des auteurs d'Hachette face à l'arrivée de Vivendi, le groupe de Vincent Bolloré, dont ils redoutent l'addiction à des rentabilités financières toujours plus élevées. Connue pour ses méthodes de management abruptes, elle est en outre suspectée de poursuivre des objectifs politiques.

Si les nouvelles aspirations de Vivendi font naître la crainte parmi les éditeurs et les libraires autant que parmi les auteurs, c'est qu'il s'agit ni plus ni moins, pour celui qui détient déjà Editis, numéro deux de l'édition française, de racheter la maison mère d'Hachette Livre, leader français très bien implanté sur le plan international. Autant dire de casser un duopole pour créer un mastodonte qui regrouperait Hachette, donc des maisons comme Grasset, Fayard, Stock, Calmann-Lévy, Le Livre de poche, JC Lattès, Dunod, Larousse, Hatier et d'importantes filiales aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Espagne, et Editis, qui englobe Julliard, Plon, Bouquins, Robert Laffont, Bordas, Le Cherche Midi, Nathan, Perrin, La Découverte, 10/18 ou Pocket.

Ce séisme s'annonce à bas bruit depuis l'entrée de Vivendi dans le capital du groupe Lagardère, en avril 2020, et son avancée inexorable vers son contrôle. Initialement, l'offre publique d'achat (OPA) de Vivendi sur Lagardère ne devait pas se concrétiser avant décembre 2022, mais la marche des affaires s'est emballée et, début décembre 2021, le calendrier a été sérieusement resserré. Le groupe Vivendi, qui détenait plus de 45 % du groupe Lagardère mi-décembre 2021, après avoir acquis la participation du fonds Amber Capital, a annoncé sa volonté de déposer, « *courant février, une offre publique*

d'achat visant la totalité des actions Lagardère au prix de 24,10 euros » par titre. Sans attendre, donc, le feu vert de la Commission européenne, qui doit se prononcer sur les risques de concentration dans l'édition.

Qu'est-ce qui pousse vraiment Vincent Bolloré à mettre la main sur Hachette Livre? Difficile de le dire, puisque personne dans son entourage, à commencer par la direction d'Editis, n'a souhaité s'exprimer. Le capitaine d'industrie ne manque pas une occasion de rappeler que sa mère, amie de Claude Gallimard (le père d'Antoine), a travaillé comme lectrice pour la collection « Folio » pendant plus de quarante ans. Ni que son oncle, Gwenn-Aël Bolloré, qui fut un grand résistant, membre des commandos Kieffer pendant la seconde guerre mondiale, fabriquait le papier bible destiné à la « Bibliothèque de La Pléiade ». Ce parent présida aussi les Editions de La Table ronde, mais Vincent Bolloré omet de rappeler qu'il y publia une kyrielle d'ouvrages favorables à l'Algérie française, signés par des personnalités d'extrême droite comme Jacques Isorni ou Jean-Louis Tixier-Vignancour.

Juste avant de prendre sa retraite et de passer la main à ses enfants, le 17 février, jour du bicentenaire de l'entreprise familiale, comme il l'a promis à plusieurs reprises, l'homme d'affaires breton investirait-il dans

l'édition par fidélité familiale et pour la passion de la littérature? C'était ainsi «*par amour du livre*» que Jean-Luc Lagardère expliquait sa volonté d'acheter Vivendi Universal Publishing (VUP), qui rassemblait déjà la plupart des maisons d'édition d'Editis, en 2002. A moins que Vincent Bolloré – quatorzième fortune de France selon le classement 2021 de *Challenges*, avec 8,2 milliards d'euros – ne compte s'acheter une nouvelle image, plus «culturelle», éloignée des seules logiques financière et politique? Chez Hachette, plusieurs éditeurs en doutent, tant son image de patron droitier et son surnom de «Petit Prince du cash-flow» lui collent à la peau.

Trois scénarios en lice

Dans ce dossier hautement sensible, où seul Vincent Bolloré sait ce qu'il compte faire, les conjectures vont bon train et les scénarios se multiplient avant d'être démentis. A ce stade, trois hypothèses prévalent, qui se solderaient toutes par la revente de nombreuses maisons d'édition. La première, évoquée par le quotidien en ligne *La Lettre A* et par l'hebdomadaire *Marianne* le 22 décembre 2021, est celle d'une cession d'Editis au groupe espagnol Prisa, qui permettrait d'obtenir sans difficulté l'aval de la Commission européenne pour conserver tout le groupe Hachette, en France et à l'échelle internationale. Un schéma d'autant plus logique que Joseph Oughourlian, fondateur du fonds Amber Capital et président de Prisa, s'est métamorphosé, dans la bataille pour le pouvoir chez Lagardère, en incontestable allié de Vincent Bolloré.

Sauf que, pour l'heure, Vivendi juge «*abracadabrant*» cette idée, et que le groupe Amber la dément catégoriquement. Toutefois, bon nombre d'observateurs financiers continuent de penser que la vente d'Editis à un

fonds d'investissement ou à un gros éditeur international serait de loin la solution la plus simple à mettre en œuvre. Les plus pragmatiques rappellent que l'entreprise est habituée à changer de mains : elle a été revendue pas moins de six fois depuis 1986, en étant notamment détenue par les Presses de la Cité avant d'être reprise par VUP, Hachette, Wendel, Planeta, puis de nouveau par Vivendi. Ce ne serait qu'un épisode de plus.

Quelques rares observateurs parient quant à eux sur une deuxième hypothèse : la cession, à un prix stratosphérique, des actifs français d'Hachette, tandis que Vivendi conserverait les filiales internationales. Mais beaucoup sont perplexes, puisque Vincent Bolloré, dont les moyens financiers sont immenses grâce à la mise en Bourse d'Universal Music, sans même compter la cession de ses terminaux portuaires et de ses concessions ferroviaires en Afrique, ne cache pas qu'il rêve d'Hachette, groupe bien plus profitable qu'Editis. De plus, gérer les filiales étrangères sans la maison mère pourrait se révéler extrêmement complexe.

Le troisième scénario, le plus brutal pour le personnel, rappellerait douloureusement, à l'envers, ce qui avait été vécu entre 2002 et 2004, quand Hachette avait racheté VUP : l'acquisition pure et simple d'Hachette par Editis, entraînant à nouveau un découpage chirurgical des deux groupes et de multiples cessions de maisons d'édition pour que Bruxelles donne son feu vert. En 2004, Hachette avait gardé Larousse, Dalloz, Dunod et Armand Colin mais avait dû vendre 60 % de VUP au fonds familial Wendel, processus qui avait ouvert la voie à la naissance d'Editis. A l'époque, «*il y avait déjà eu un avant et un après chez Hachette*», observe l'universitaire Olivier Bessard-Banquy, spécialiste de l'édition et de l'histoire du livre.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, une fusion entre Hachette et Editis donnerait au nouveau groupe une position dominante dans l'édition scolaire (74 % de part de marché), le parascolaire (83 %), la littérature en poche (78 %) ou encore les livres pratiques et de loisirs (50 %). Un autre domaine apparaît encore plus épineux et complexe : la distribution et la diffusion, dans lesquelles les deux groupes détiennent chacun leurs propres filiales. Leur amalgame représenterait la moitié du marché, voire 70 % dans les grandes surfaces alimentaires et même 100 % des 2000 supermarchés et petits hypermarchés. En cas de fusion, ces filiales industrielles ne pourraient en aucun cas être conservées toutes les deux. Ce qui génère «*une incertitude anxigène*» chez les salariés, dit Rodolphe Peeters, délégué syndical central CFDT d'Hachette, au moment où le site logistique de Maurepas (Yvelines) est censé déménager, pour s'agrandir, à Allainville (Yvelines).

Ces divers scénarios posés, quelle serait la préférence de Vincent Bolloré? Le souvenir du démantèlement imposé par Bruxelles en 2004 aurait poussé un administrateur du groupe Lagardère à dire : «*Vivendi ne va pas refaire l'erreur d'empiler*» les deux groupes. Pourtant, selon nos informations, le capitaine d'industrie espérerait bel et bien réussir à conserver le meilleur d'Hachette et d'Editis pour créer «*un champion mondial*», quitte à rétrocéder des pans entiers d'activité, dans le scolaire, le parascolaire, les poches, le pratique et la distribution. Reste que les habitués banquiers d'affaires de Vivendi n'auraient pas encore commencé leur tour de piste pour répondre aux exigences de Bruxelles et proposer à la vente des maisons d'édition aux principaux concurrents français comme Média Participations (Seuil, L'Olivier, Dargaud, Dupuis, Mango, Anne Carrière...), Madrigall -

(Gallimard, Flammarion, Casterman...), Albin Michel ou Actes Sud.

La bataille de Bruxelles

C'est donc à Bruxelles que se mène la fronde qui espère contrer l'opération. Elle est notamment orchestrée par Antoine Gallimard, PDG du groupe Madrigall, et Françoise Nysen, présidente du directoire d'Actes Sud. «*La fusion est en phase de pré-notification devant les autorités chargées de la concurrence à la Commission européenne, mais la procédure n'a pas officiellement commencé*», explique l'avocate Isabelle Wekstein, qui représente à la fois des éditeurs – Actes Sud et L'École des loisirs – et des libraires, comme le Syndicat de la librairie française, le Syndicat des distributeurs de loisirs culturels (Cultura, Le Furet du Nord, Decitre) et le Syndicat des libraires francophones de Belgique. En tant que «*tiers intéressés*», ses clients s'opposent à la concentration. «*Nous allons communiquer à la Commission les éléments qui expliquent pourquoi cette opération ne devrait pas être autorisée*», détaille cette avocate, déjà présente dans la bataille qui se jouait quand Hachette voulait racheter VUP, en 2003. «*La décision d'autoriser alors la fusion sous conditions était très bien motivée, et les règles juridiques n'ont pas vraiment évolué*», assure-t-elle.

Le Syndicat national du livre et de l'édition CFDT, première organisation syndicale du secteur de l'édition, s'oppose également à l'opération, afin d'éviter, selon la secrétaire générale, Martine Prosper, un «*dommage humain prévisible*», autrement dit des licenciements massifs. Le syndicat interviendra, à Bruxelles, comme «*tiers intéressé*». Un statut qui ne permet qu'un accès très limité au dossier, regrette Isabelle Wekstein. Toutefois, un récent différend américain lui donne bien des espoirs : les autorités chargées de veiller à la

concurrence ont bloqué la vente de Simon & Schuster à Penguin Random House (groupe Bertelsmann), le poids lourd du secteur. Le ministère de la justice avait déposé plainte, en novembre 2021, auprès d'un tribunal fédéral de Washington, car il redoutait que «*les auteurs et les consommateurs américains paient le prix de cette fusion anticoncurrentielle*». Le procureur général des États-Unis avait peur que le nouvel ensemble ne réduise à terme les avances payées aux auteurs, tout comme le nombre de livres vendus en librairie. Du pain béni pour les détracteurs de Vivendi en France.

La grande peur des auteurs

Nombreux en effet sont ceux qui craignent cette course au gigantisme. A commencer, encore une fois, par les auteurs. Dans une tribune publiée par *Le Monde*, le 5 janvier, une dizaine d'entre eux, dont Irène Frain, Belinda Cannone, Véronique Ovaldé ou Christophe Hardy, disent appréhender «*un péril sur la biodiversité littéraire*» et s'opposer «*au remodelage brutal du paysage éditorial autour d'un acteur surpuissant*». Selon les signataires, «*un mastodonte éditorial*» aura un impact sur «*le sort d'un grand nombre d'auteurs (...), à travers les livres qu'ils ont publiés ou ceux qu'ils publieront demain*». Et la relation entre les auteurs et les éditeurs risquerait de devenir «*encore plus inéquitable*» pour les premiers, jusqu'à réduire encore «*la marge de négociation pour faire valoir leurs droits*». Ils demandent aussi au législateur de pouvoir bénéficier, comme les journalistes, d'une clause de conscience en cas de rachat d'une maison d'édition.

Sur la même ligne, Stéphanie Le Cam, directrice de la Ligue des auteurs professionnels, regrette que les écrivains «*ne soient jamais consultés quand les maisons d'édition sont ra-*

chetées». Un paradoxe, à ses yeux, dans le pays du droit d'auteur... De son côté, l'essayiste et écrivaine Belinda Cannone ne cache pas «*une angoisse sur ce qui va advenir de la littérature et sur la possibilité de continuer à créer à l'écart de la doxa*». Dans un communiqué du 17 janvier, le Conseil permanent des écrivains, qui regroupe une large partie des syndicats et associations d'auteurs français, renchérit : «*On ne peut laisser un seul acteur disposer des moyens de fabriquer et de modeler l'opinion comme bon lui semble*». Plus généralement, ce qui risque d'être remis en cause, là comme ailleurs, c'est le mécanisme fondamental qui permet à chaque maison de construire patiemment un catalogue en publiant des livres souvent plus exigeants mais peu rentables, grâce au succès de quelques best-sellers. De ce point de vue, «*c'est le sort d'un grand nombre d'auteurs qui est en jeu*», s'alarment les signataires de la tribune publiée dans *Le Monde*.

Cependant, dans leur très grande majorité, les auteurs restent muets ou pétrifiés, aussi bien chez Editis que chez Hachette Livre. Contactés par *Le Monde*, une quinzaine d'écrivains ou essayistes publiés par ces groupes n'ont pas souhaité être cités. C'est plutôt «*une sorte d'angoisse par anticipation*» qui commence à se diffuser, témoigne Juliette Joste, éditrice chez Grasset (Hachette), qui entend déjà des auteurs s'inquiéter du sort de leur œuvre. Qu'advient-il, dans la nouvelle configuration, de leurs livres déjà publiés ? Que vont-ils pouvoir encore écrire ?

Le spectre de la politisation

Dans le cas présent, ces enjeux éditoriaux et économiques se doublent d'une question politique : Vincent Bolloré voudra-t-il façonner ses maisons d'édition pour promouvoir des convictions, comme il l'a fait sur

CNews, où il a consolidé la notoriété d'Eric Zemmour, et comme il semble vouloir le faire sur Europe 1 ? Au cours de son audition, le 19 janvier, à la commission d'enquête sur la concentration au Sénat, l'homme d'affaires a balayé d'un revers de la main de telles suspensions, assurant ne vouloir nourrir aucune «*idéologie politique*» ni être intervenu pour nommer qui que ce soit.

A 82 ans, la philosophe Catherine Clément, qui dirige l'université populaire du Musée du quai Branly et a publié cinquante-cinq romans et essais, s'estime assez libre pour affirmer que «*Vincent Bolloré transforme les médias qu'il achète. Ce qu'il a fait de Canal+ est suffisamment démonstratif*». Et de redouter qu'il ne fasse la même chose dans l'édition. «*Il politise*» ce qu'il acquiert, assure-t-elle. Seul Bernard-Henri Lévy, qui publie chez Grasset (Hachette), a pris publiquement la défense de l'homme d'affaires. Dans son «*Bloc-notes*» du Point du 24 septembre 2021, il assurait bien le connaître. «*Je n'imagine pas ce corsaire se muer en Gaulois revanchard*», notait-il. «*Un conservateur chrétien, certes oui, (...) pas un extrémiste*», poursuivait-il, avant de nuancer : «*Peut-être suis-je naïf*»...

Même si, là encore, ils sont rares à accepter de s'exprimer, plusieurs éditeurs partagent l'appréhension politique des auteurs. «*Je suis très inquiète*, confie encore Françoise Nyssen, qui fut ministre de la culture. *On sait où sont les idées de Vincent Bolloré, et on voit qu'Editis distribue le livre d'Eric Zemmour. Avec les moyens médiatiques dont il dispose, il veut maintenant s'adjoindre plus de la moitié de l'édition française. Au pays de Beaumarchais, on ne peut pas imaginer qu'Hachette passe aux mains d'un tel groupe.*» Comme Antoine Gallimard, Françoise Nyssen en appelle à un sursaut culturel et politique. «*Dans cette opération, il s'agit de culture et*

du déclin de la diversité, ce qui peut mener à la catastrophe», assure-t-elle. A Vincent Bolloré, qui devant le Sénat a soutenu que Vivendi n'est qu'«*un nain*» face aux Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), la patronne d'Actes Sud rétorque : «*Le principe même de l'obésité, ce n'est pas un bon argument, même pour contrer Amazon.*» Avant de brocarder : «*Que Vincent Bolloré soit doué en affaires, c'est une chose. Mais il n'est pas éditeur.*» Ce à quoi l'intéressé pourrait répondre qu'il n'est pas le seul, et que Jean-Luc Lagardère, entre autres, ne l'était pas non plus...

Insidieusement, les maisons d'édition des deux groupes ont glissé dans cette zone grise où se mêlent considérations économiques et liberté intellectuelle, censure et autocensure. Chaque signe est désormais disséqué, voire surinterprété. Un exemple : en janvier 2021, Plon (Editis) a résilié le contrat du journaliste Etienne Girard pour sa biographie d'Eric Zemmour. Cet ouvrage, *Le Radicalisé. Enquête sur Eric Zemmour*, a finalement été publié en octobre 2021 au Seuil (Média Participations). «*Vu ce qui se passait à Canal+, j'ai demandé des garanties mais, en janvier 2021, mon editrice m'a proposé de mettre fin à mon contrat, sans avancer de raison*», affirme le rédacteur en chef société de *L'Express*, qui croit pouvoir discerner dans cette décision «*la peur de déplaire, de paraître soutenir un projet qui ne serait pas du goût du propriétaire*». Du côté de Plon, on évacue ces soupçons. «*A aucun moment je n'ai reçu de pression de qui que ce soit, tranche Céline Thoulouze, directrice générale des éditions Plon. Si nous avons décidé de ne pas publier ce livre, c'est simplement que nous n'avons pas cru à son potentiel commercial. Et on ne s'est pas totalement trompés...*» *De fait, selon le site Edistat, le livre, au 16 janvier, ne s'était écoulé qu'à 3 549 exemplaires.*

Face à ceux qui parlent d'interventionnisme, la direction d'Editis met en avant une maison du groupe en particulier, La Découverte, quirevendique une ligne de gauche et publie Mona Chollet, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ou Edwy Plenel, et dont la patronne, Stéphanie Chevrier, cumule désormais son poste avec la direction d'une autre maison du groupe, Julliard. L'indépendance de cette maison viendrait ainsi démentir les accusations de censure ou d'autocensure liées à la présence de Vivendi dans le capital. Jusqu'à présent, l'équipe de La Découverte paraît effectivement avoir bénéficié d'une grande liberté. Un exemple récent, néanmoins, est venu semer le doute. *L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique*, cosigné par un collectif sous la direction de Thomas Borrel, Amzat Boukari-Yabara, Benoît Collombat et Thomas Deltombe, avait été proposé à La Découverte. «*Les auteurs, qui avaient plusieurs propositions, ont finalement arbitré de façon collégiale et choisi d'être publiés au Seuil [en octobre 2021]*», explique Pascale Iltis, responsable du service de presse et de la communication à La Découverte. «*Ce choix n'est pas lié à une menace de censure, nous avons préféré éviter de nous autoéditer*», précise Thomas Borrel, rappelant que Thomas Deltombe collabore comme éditeur à La Découverte. «*Aucune maison d'édition ne prendrait le risque de publier un brûlot mettant en cause directement ou indirectement son actionnaire pour le plaisir de prouver son indépendance*», rappelle le patron d'un groupe concurrent, qui souhaite conserver l'anonymat, en allusion aux puissants intérêts de Vincent Bolloré en Afrique. Par exemple, jamais une maison du groupe Hachette n'a fait paraître d'enquête consacrée aux activités de Jean-Luc Lagardère dans l'armement.

Mais, au-delà de ces inquiétudes po-

litiques, l'arrivée d'un nouvel actionnaire chez Hachette suscite d'autres craintes, de nature économique, sociale et éditoriale, liées à un éventuel changement de stratégie du groupe. «*A part quelques auteurs qui gagnent beaucoup d'argent, la plupart des gens de l'édition crèvent la faim*», a lancé Vincent Bolloré, toujours devant la commission au Sénat. Pour remédier à cet état de fait, il propose non pas de mieux payer les auteurs mais, comme s'y emploie déjà la direction d'Editis, de décliner leurs œuvres sur d'autres supports «*comme des séries sur Canal+ ou DailyMotion*».

Ce type de diversification, si elle devait devenir la pierre angulaire de l'édition, n'est pas du goût de tous. Christophe Hardy, président de la Société des gens de lettres (SGDL), soupçonne que, avec Vivendi, «*le livre soit transformé en produit, en simple contenu. Qu'une fiction ne soit finalement qu'un alibi pour créer une série, une adaptation télévisée et un maximum de produits dérivés*». Même au sein d'Editis, ce credo se trouve mis en cause. «*Les développements du plurimédia, du multimédia, des droits dérivés, audiovisuels, jeux vidéo (...), cela n'a jamais marché que pour des secteurs éditoriaux assez marginaux*», assurait François Gèze, le fondateur de La Découverte, qui y dirige toujours une collection, dans un entretien au quotidien en ligne AOC du 25 septembre 2021. En précisant : «*Certes, un roman peut donner lieu à un film de fiction et un livre documentaire peut être à l'origine d'un film documentaire, mais cela existe déjà, point n'est besoin d'industrialiser davantage ces processus, ni de les chapeauter par une structure capitaliste unique.*»

Chez Hachette comme chez Editis, où consigne a été donnée au personnel de ne plus parler aux salariés de l'autre groupement que l'opération financière n'est pas bouclée, l'inquiétude est donc palpable. Chacun se

demande si son groupe va être vendu – entièrement ou partiellement – et avec quel degré de brutalité. Bon nombre appréhendent le jeu des nominations, la redéfinition de postes-clés, l'éviction d'auteurs trop peu rentables... Bref, tout ce qui risque de faire vaciller l'équilibre fragile des maisons d'édition, lesquelles, même au sein de grands groupes, restent souvent gérées comme des PME.

Quant à la direction d'Editis, après une valse-hésitation, elle a donc refusé de s'exprimer. «*C'est une période très instable en raison de multiples réorganisations de la maison*», témoigne un salarié du groupe. Les redécoupages de périmètres des maisons d'édition s'enchaînent à un rythme cadencé et, sans que la stratégie soit très lisible, les départs ou évictions de dirigeants se sont multipliés : Cécile Boyer-Runge, ex-présidente de Robert Laffont, et Marie-Christine Conchon, ancienne présidente d'Univers Poche, ont été remerciées. De plus, Plon est englué dans une crise de management depuis l'arrivée, en octobre 2021, de Lise Boëll, ancienne éditrice d'Eric Zemmour et de Philippe de Villiers, venue d'Albin Michel avec deux fidèles lieutenants, Estelle Cerutti et Mickaël Palvin. Ce dernier est sur le départ après la révélation de faits de harcèlement moral chez son ancien employeur, tandis que l'ex-éditrice du candidat d'extrême droite fait l'objet, comme son adjointe, d'une enquête du comité social et économique (CSE) concernant ses méthodes de management.

Chez Hachette Livre aussi, très rares sont les éditeurs qui osent s'exprimer publiquement. L'atmosphère semble de plus en plus pesante, surtout depuis l'éviction, en mars, d'Arnaud Nourry, patron charismatique qui laissait une réelle autonomie aux maisons d'édition et servait de rempart à l'onde de choc des batailles ac-

tionnaires au sein de Lagardère. Désormais, il est demandé aux maisons de serrer les boulons pour présenter des marges dignes du secteur du luxe.

L'intérêt des lecteurs

Embarrassés, les représentants de la profession ont dû réagir, ce qu'ils n'avaient pas fait en 2004. Après des mois d'un silence qui devenait assourdissant, le 4 janvier, le Syndicat national de l'édition (SNE), présidé par Vincent Montagne, le patron du groupe d'édition Média Participations, a publié un communiqué qui, sans surprise, n'a été paraphé ni par Editis ni par Hachette Livre. «*Alors que s'annonce le rapprochement des deux plus grands groupes français de l'édition à l'initiative d'un seul groupe de médias, et avec lui la menace d'une concentration telle que le marché français du livre n'en a jamais connu*», le SNE a redit, lui aussi, son attachement à une «*grande diversité éditoriale et commerciale*». Le syndicat enjoint aux autorités chargées de la concurrence «*de prévenir tout risque d'abus de position dominante et toute dissymétrie portant atteinte au libre jeu de la concurrence et à la diversité culturelle*». Tout est donc dit, très factuellement.

Face à l'ampleur de l'opération qui se profile, enfin, on comprend aisément l'anxiété des libraires. Le poids cumulé des deux groupes leaders du marché, Editis et Hachette Livre, «*représente plus de la moitié du chiffre d'affaires de la librairie et même plus de 65 % pour le livre de poche*», assure Guillaume Husson, délégué général du Syndicat de la librairie française (SLF). Selon lui, «*le rapport de force commercial et logistique est déjà très déséquilibré et le sera encore davantage si la fusion se concrétise*». A ses yeux, c'est déjà le pot de terre contre le pot de fer : Hachette inflige des conditions tarifaires rudes et dicte

ses contraintes commerciales, en obligeant par exemple les libraires à commander certains ouvrages à telle ou telle quantité. Même les plus aguerris résistent difficilement. «*Déjà Arnaud Nourry nous disait: "Il est normal que le leader vous impose de moins bonnes conditions commerciales que les autres"*», rappelle le délégué général du SLF. Une manière de souligner, en creux, ce qui menace si - Hachette et Editis s'allient. Pour un libraire, comment sera-t-il possible de dire non à un interlocuteur si puissant?

Pourquoi tant d'inquiétudes, dira-t-on, alors que le livre a connu sa plus spectaculaire embellie depuis des années? Seul secteur culturel, avec des plates-formes comme Netflix, à avoir profité de la pandémie, l'édition a

connu en 2021 une explosion des ventes de livres de 20 % par rapport à 2020 et de 19 % par rapport à 2019, selon le SNE. Il reste que les libraires restent structurellement fragiles. Et, comme les éditeurs, plus que jamais préoccupés par les risques que l'éventuelle fusion d'Editis et Hachette Livre ferait courir à la diversité des ouvrages proposés aux clients. Guillaume Husson craint que «*l'effet de conglomerat permette d'attirer de gros auteurs à coups d'à-valoir, de promouvoir les livres grâce à des plans marketing et médias très orchestrés*», ce qui risque d'affaiblir par contre-coup les petits éditeurs, qui, selon lui, constituent «*la raison d'être des librairies*».

L'opération annoncée condense ainsi une multitude de questions aussi

bien économiques que politiques: la violence du pouvoir de l'argent sur un marché fragile; la montée en puissance, comme aux Etats-Unis, d'une stratégie éditoriale focalisée sur les auteurs les plus vendeurs; l'éventuelle mainmise d'un pygmalion qui a considérablement renforcé la notoriété d'Eric Zemmour sur ses plateaux de télévision... Des interrogations d'autant plus anxiogènes que Vincent Bolloré n'a pas encore dévoilé ses cartes. «*Une partie de Cluedo se joue au-dessus de nos têtes et nous espérons que le Grand Méchant Bolloré ne jouera pas au chamboule-tout avec Hachette*», résume un cadre. La partie qui s'ouvre à Bruxelles s'annonce serrée. ■

par Nicole Vulser

